



ILNAS & ANEC :
Vos interlocuteurs pour la normalisation
au Luxembourg !

GR Business Days – 14/06/2012

Objectif de la présentation

**VOUS SENSIBILISER A L'IMPORTANCE
DES NORMES ET DE LA NORMALISATION
EN REpondANT A CINQ QUESTIONS PRINCIPALES**

- 1 - Qu'est-ce que l'ILNAS et quel est son rôle dans la normalisation ?**
- 2 - Quels sont les services que l'Organisme luxembourgeois de normalisation peut vous offrir ?**
- 3 - Qu'est-ce que la Stratégie Normative Luxembourgeoise ?**
- 4 - Qu'est-ce que l'ANEC ?**
- 5 - Quelles sont les missions de l'ANEC ?**

Qu'est-ce que l'ILNAS et quel est son rôle dans la normalisation ?

Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services

Statut : Administration publique sous tutelle de Monsieur le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur

Création : Loi du 20 mai 2008 (Mémorial A n°74 du 28 mai 2008) / réunion de plusieurs attributions

Effectif : 29 collaborateurs (au 01.03.2012)

Mission : Un réseau de compétences au service de la compétitivité et de la protection des consommateurs



Qu'est-ce que l'ILNAS et quel est son rôle dans la normalisation ?

L'ILNAS, en tant qu'Organisme luxembourgeois de normalisation (OLN), est membre d'organismes de normalisation européens (CEN, CENELEC, ETSI) et internationaux (ISO, IEC)

Missions

- Élaborer des normes et autres documents normatifs nationaux
- Publier et mettre en application des normes européennes et internationales sur le plan national
- Développer la collaboration avec le milieu universitaire et celui de la recherche
- Faciliter la participation des PME à la normalisation européenne et internationale
- Gérer les comités d'études de normalisation (comités miroirs nationaux)
- Faciliter l'accès aux normes
- **Rédiger et piloter la stratégie normative nationale validée par Monsieur le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur**

Quels sont les services que l'Organisme luxembourgeois de normalisation peut vous offrir ?

L'ILNAS, en tant qu'Organisme luxembourgeois de normalisation (OLN), est membre d'organismes de normalisation européens (CEN, CENELEC, ETSI) et internationaux (ISO, IEC).

Avec le concours de l'ANEC GIE, **les services suivants vous sont proposés :**

- L'inscription gratuite aux comités techniques de normalisation
- La possibilité d'acheter des normes
- La consultation gratuite des normes dans les locaux de l'ILNAS
- L'encadrement et la formation des nouveaux délégués en normalisation
- La mise à jour de la veille normative par secteur économique
- L'organisation d'un forum normatif dédié par secteur économique
- Le développement de produits et services

Qu'est-ce que la Stratégie Normative Luxembourgeoise ?

Extrait du programme gouvernemental de 2009-2014 :

« Le gouvernement procède au développement de la normalisation, qui permet l'amélioration de la compatibilité, l'identification des attributs admissibles minimaux, la présentation de renseignements et de descriptions de produits, la mise en place d'économies d'échelle, la facilitation du commerce international et la promotion de l'innovation. **La normalisation contribue donc à l'amélioration de la productivité du travail, à la facilitation du commerce et au développement de nouveaux marchés.** »

→ **Nécessité de mettre en place une stratégie nationale de normalisation**

Qu'est-ce que la Stratégie Normative Luxembourgeoise ?

Piliers

- Pilier I : L'approche normative sectorielle comme support à l'économie nationale
- Pilier II : Le développement de la recherche et de l'innovation sectorielle
- Pilier III : Le développement sectoriel de l'Organisme luxembourgeois de normalisation
- Pilier IV : La formation à la normalisation
- **Pilier V : La mise en place et le développement du GIE – ANEC (Agence pour la Normalisation et l'Économie de la connaissance)**

Qu'est-ce que l'ANEC ?

Agence pour la Normalisation et L'Economie de la Connaissance

Statut : Groupement d'intérêt économique (GIE), organe exécutif de la stratégie sous contrôle de l'ILNAS

Création : Le 4 octobre 2010 selon la loi modifiée du 25 mars 1991

Effectif : 6 collaborateurs (au 01.05.2012)

Mission : La promotion, la sensibilisation, la formation et le suivi dans le domaine de la normalisation, ainsi que la recherche appliquée dans le but de soutenir la compétitivité des entreprises au Grand-Duché de Luxembourg

Partenaires :



Quelles sont les missions de l'ANEC ?

Sensibilisation à la normalisation

- Développement de formations
- Organisation de conférences
- Création de campagnes de sensibilisation

Mise en œuvre d'une approche normative sectorielle

- Conduite d'analyses normatives sectorielles (TIC, Energie, Biomédical)
- Information et encadrement des acteurs d'un secteur concerné
- Développement de formations sectorielles en lien avec la normalisation

Développement d'activités de recherche et innovation normatives

- Initiation et coordination d'activités relatives
- Etude de différents projets de recherche en lien avec l'approche normative nationale

Support aux délégués nationaux en normalisation

- Accompagnement et encadrement des délégués dans leurs missions normatives
- Création de formations et d'outils spécifiques selon les besoins identifiés

Ayez le réflexe ILNAS & ANEC Contactez-nous !

ILNAS, Organisme luxembourgeois de normalisation

Tél.: (+352) 46 97 46 62

E-mail : normalisation@ilnas.etat.lu

ANEC, Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance

Tél.: (+352) 46 97 46 70

E-mail : anec@ilnas.etat.lu

www.ilnas.public.lu